Etude Aveyron aval

De la confluence du Viaur à la confluence avec le Tarn

Financeurs

Le bassin versant Aveyron aval et le territoire concerné des 6 EPCI

La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) est obligatoire depuis le premier janvier 2018 pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP).

Cette compétence doit cependant être assurée à la bonne échelle pour concourir efficacement aux objectifs européens de bon état des eaux. Cette échelle correspond à celle des bassins versants ou à celle de tronçons hydrographiques pour les grandes rivières.

Actuellement, la majorité des grands cours d'eau en Occitanie sont gérés à cette échelle sous forme de syndicat mixte (EPAGE), ou d'Etablissement Public Territorial de Bassin

Sur l'Aveyron aval, il n'y a actuellement pas de stratégie commune à l'echelle du bassin versant.
Il n'existe actuellement qu'une gestion des principaux affluents et des petits tronçons de l'Aveyron.
Il est donc nécessaire d'élaborer une démarche concertée à une échelle plus cohérente.

En 2019, les six collectivités concernées par la partie aval de l'Aveyron se sont engagées dans une démarche de coopération pour mettre en œuvre une gestion concertée de cette rivière et de ses affluents.

Cet engagement est traduit dans une charte signée le 13 décembre 2019 entre les 6 EPCI représentés sur la carte ci-dessus.

CCQRGA - Service Environnement - Mme Chartrain - 05.63.30.71.97- octobre 2020

Les grands enjeux sur le bassin Aveyron aval

Disponibilité en eaux pour différents usages
(eaux potable, agriculture, tourisme, hydroélectricité...)

Etiages et inondations

Qualité physico-chimique

Reconquète du bon état écologique des eaux
(dysfonctionnement global)

Préservation de la biodiversité
(espaces relarquables,
Natura 2000, zones humides, poissons migrateurs...)

Les grandes dates du projet «Aveyron aval»

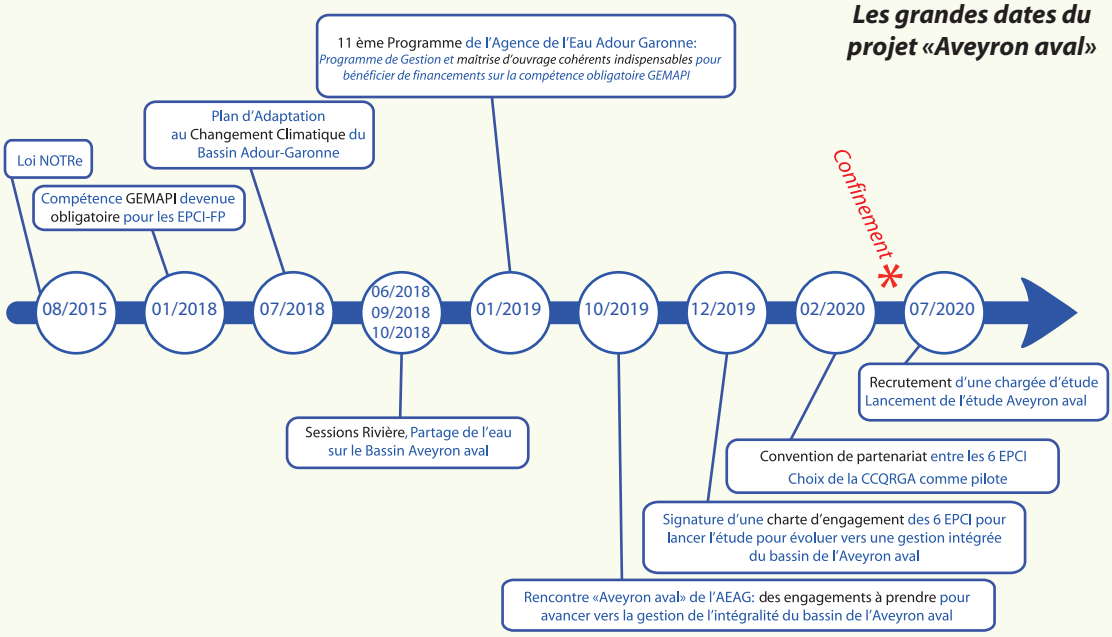

Les 6 EPCI du territoire Aveyron aval sont engagés dans une démarche de gestion intégrée et cohérente de l'Aveyron aval

La composition du Comité de Pilotage:

CCQRGA, 4C, CCQVA, CCQC, CAGM, CCCPPL, AEAG, Région Occitanie,

Département du Tarn-et-Garonne, Département du Tarn, FDAAPPMA 82, FDAAPPMA 81 , DDT82, DDT81

L'étude Aveyron aval se décline selon plusieurs phases :

• La phase 1 consiste en **l'état des lieux du milieu aquatique** à l'aide de recueils et synthèses bibliographiques et de prospections de terrain.

• La phase 2 est consacrée à l'élaboration d'un **diagnostic fonctionnel** du milieu et ainsi anticiper son évolution en prenant en compte les problématiques du changement climatique en cours.

• La phase 3 comprend la partie la plus importante de l'étude, à savoir la **définition des enjeux, des objectifs et les orientations de gestion**. **Les 6 EPCI auront ici un rôle majeur dans la concertation**. Les enjeux humains et environnementaux seront hiérarchisés en fonction de la sécurité publique, l'intérêt général, les intérêts socio-économiques, au regard de la nécessaire reconquète du bon état écologique des eaux.

• La phase 4 constitue l'élaboration du **Programme Pluriannuel de Gestion** préfigurateur, contenant les actions venants décliner les objectifs de gestion retenus en phase 3 pour les 5 à 10 ans à venir.

• La phase 5 est consacrée à l'**harmonisation** des Programmes Pluriannuels de Gestion existants actuellement sur les sous-bassins déjà gérés avec le PPG Aveyron aval.

• La phase 6 consiste en la proposition de **gouvernance** pour une **gestion cohérente** sur le bassin versant Aveyron aval

L'avancement actuel de l'étude Aveyron aval

La phase 1 est lancée depuis le recrutement de la chargée d'étude «Aveyron aval».
Les relevés terrain sont terminés sur la rivière Aveyron.
Environ 100 km de cours d'eau ont été étudiés en canoë à l'aide du protocole SALAMANDRE élaboré par la CATERZH du Tarn-et-Garonne.
Les relevés terrain sur les affluents non intégrés dans les PPG actuels sont en cours.
Un linéaire d'environ 200 km sera étudié avec le même protocole mais à pied.

Ces relevés de terrain permettront ensuite de faire le diagnostic complet du milieu aquatique sur le territoire Aveyron aval